

Annexe A

Rénovations intérieures et extérieures

PORTÉE DES TRAVAUX

Date : 13 juin 2017

Le contrat comprendra, de manière non limitative, l'exécution des travaux suivants pour la Gendarmerie royale du Canada (GRC) : Fournir la main-d'œuvre, le matériel, les outils, l'équipement, le transport et la supervision nécessaires pour compléter les rénovations intérieures et extérieures de cinq résidences de la Gendarmerie royale du Canada à Desmarais (Alberta). Les travaux sont décrits plus en détail dans l'énoncé des travaux et dans toutes les modifications apportées à ce document.

Renseignements généraux :

- L'entrepreneur doit confirmer toutes les mesures sur les lieux;
- La Gestion de l'actif ou son mandataire doit confirmer toutes les finitions et les couleurs ainsi que tous les motifs des nouveaux matériaux de remplacement;
- Les travaux spécialisés (c.-à-d. les travaux de plomberie, d'électricité, etc.) doivent être réalisés par un travailleur qualifié;
- Tous les travaux doivent être réalisés de manière professionnelle. Aucune coulisse, aucun défaut, ni aucun travail de seconde classe ne seront acceptés. Lorsque le travail est jugé inadéquat, l'entrepreneur doit corriger les défauts sans frais supplémentaires pour le propriétaire;
- Tous les déchets de construction produits sur les lieux sont la responsabilité de l'entrepreneur et devront être éliminés des lieux de façon adéquate;
- À la fin des travaux, l'entrepreneur doit suffisamment nettoyer la zone de travail incluant l'utilisation d'un aspirateur muni d'un filtre HEPA sur toutes les surfaces visibles à l'exception du plafond, suivi par l'utilisation d'un chiffon humide;
- Tous les changements proposés à la portée des travaux ou aux coûts doivent être approuvés par écrit par le gestionnaire principal des actifs et l'administration contractante avant de procéder.

Travaux requis :

Extérieur de la résidence

- Fournir et installer une nouvelle contre-porte blanche afin de remplacer la contre-porte brisée à l'arrière de la résidence. La nouvelle contre-porte doit inclure un nouveau bourrelet de calfeutrage, une toile moustiquaire et un mécanisme de charnière;
- Refixer le tuyau de descente d'eaux pluviales (tuyau de descente) sur le côté de la résidence.

Intérieur de la résidence

- Retirer toutes les couches de revêtement de sol actuelles (et tous produits connexes) du premier étage, ainsi que dans les cages d'escalier, les paliers et le sous-sol, à l'exception des salles de bains, des chaufferies et de la buanderie du sous-sol. Nettoyer et préparer le faux-plancher de bois ou de béton conformément aux spécifications du fabricant;
- Une fois le revêtement de sol de la chambre à coucher enlevé, s'assurer que le plancher de la garde-robe de la chambre à coucher du sous-sol est suffisamment nettoyé avec une solution antibactérienne et antifongique;
- Fournir et installer le nouveau revêtement de sol en planches de vinyle haut de gamme du premier étage, ainsi que dans l'escalier, les paliers et le sous-sol. Le produit acceptable est le revêtement de sol en vinyle Luxe Plank^{MD} avec installation FasTak^{MC} de 48 po sur 6 po, modèle Groveland – Natural d'Armstrong (ou l'équivalent). Les garnitures, les moulures et les moulures de transition correspondantes doivent être installées, le cas échéant. Des nez-de-marche doivent être installés. Ne pas installer dans les salles de bains, la chaufferie ou la buanderie du sous-sol. L'installation doit être réalisée conformément aux instructions du fabricant, incluant les attaches et l'espacement. Faire approuver la couleur par le gestionnaire des actifs avant de commander. Protéger contre tout dommage le matériau de revêtement de sol nouvellement installé pendant les autres activités de rénovation;
- Fournir et installer le nouveau mécanisme d'arrêt de charnière de porte sur la porte de la chaufferie du sous-sol pour empêcher que la poignée de porte endommage le réservoir à eau chaude;
- Réparer et réinstaller les registres de chaleur encastrés dans le sous-sol;
- Fournir et installer deux nouveaux chaperons de murs bas en bois, environ 10 pi de large, pour remplacer les chaperons de murs bas actuels adjacents à la cage d'escalier de l'entrée principale;

- Fournir et installer les plinthes manquantes ou très endommagées (environ 20 pieds linéaires) pour correspondre à celles qui sont en place;
- Préparer les surfaces à repeindre conformément aux instructions du fabricant de peinture. Cela inclut : nettoyer les surfaces, enlever toute peinture décollée, boucher les rayures, les écornures et les trous de composé à cloison sèche, sabler toutes les surfaces jusqu'à ce qu'elles soient lisses;
- Fournir la peinture et peindre toutes les surfaces intérieures, incluant les murs, les portes, les moulures et les rampes en bois de la cage d'escalier, avec deux couches de peinture d'intérieur 100 % acrylique pour cuisine et salle de bains, fini émaillé (coquille d'œuf) peu lustré. La peinture doit avoir une garantie de 10 ans. La peinture doit être appliquée uniformément et doit recouvrir complètement la peinture existante. L'entrepreneur doit fournir à ses frais les couches supplémentaires nécessaires pour recouvrir la peinture existante;
- Fournir une nouvelle unité centrale de climatisation à haute efficacité suffisante pour contrôler la température de l'ensemble de la résidence. L'unité de climatisation doit avoir un taux de rendement énergétique saisonnier (SEER) de 13 ou supérieur, posséder une garantie du fabricant d'au moins 10 ans et répondre aux exigences ENERGY STAR. Un produit acceptable est le climatiseur central Infinity 16 24ANB6 de Carrier, ou un produit équivalent;
- Fournir et installer un nouveau pavé de béton pour supporter la base du groupe compresseur-condenseur à l'extérieur de la résidence. L'emplacement du groupe de compresseur-condenseur doit être convenu entre l'entrepreneur et la Gestion des actifs de la GRC avant l'installation;
- Fournir et installer de nouveaux détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone combinés interconnectés par câbles dans le couloir, le sous-sol et dans chaque chambre à coucher (minimum quatre au total). Enlever les détecteurs actuels et réparer le fini du plafond au besoin.

Cuisine

- Fournir et installer de nouveaux coupe-froid autour des fenêtres de la cuisine afin de remplacer les coupe-froid actuels;
- Fournir et installer de nouvelles toiles moustiquaires dans les fenêtres de la cuisine pour remplacer les anciennes;
- Fournir et installer de nouveaux luminaires modernes partout dans la cuisine afin de remplacer les luminaires d'éclairage fluorescent de classe commerciale actuels. Le remplacement des luminaires doit inclure la réparation du fini grené du plafond, au besoin;

- Fournir et installer une nouvelle armoire dans la cuisine pour remplacer l'armoire de cuisine affectée par la moisissure (l'armoire sous l'évier uniquement). L'armoire doit être de qualité égale ou supérieure aux armoires Thomasville, construction standard;
- Fournir et installer un nouvel évier et un nouveau robinet afin de remplacer l'évier et le robinet de cuisine existants. Le nouvel évier et le nouveau robinet doivent être de qualité égale ou supérieure à ceux existants et ils doivent être en acier inoxydable;
- Fournir et installer un nouveau revêtement de comptoir de cuisine stratifié haute pression (Arborite ou l'équivalent) dans la cuisine afin de remplacer le revêtement de comptoir de cuisine actuel. Il doit être de qualité égale ou supérieure à celle du revêtement de comptoir actuel;
- Installer un dossier de tuile partout dans la cuisine, au même niveau que le bas des armoires et le haut du revêtement de comptoir nouvellement installé. Le dossier de tuile doit continuer derrière le poêle et sous la fenêtre;
- Calfeutrer autour des éviers, robinets, revêtements de comptoir, etc. afin de prévenir les infiltrations d'eau.

Salle de bains

- Réparer les dommages mineurs sur la cloison sèche du plafond et le fini en composé à joint pour cloison sèche autour du ventilateur du plafond;
- Fournir et installer un nouveau ventilateur de plafond pour remplacer le ventilateur de plafond de salle de bains existant;
- Fournir et installer de nouvelles plinthes pour remplacer la plinthe actuelle endommagée par l'eau adjacente à la baignoire;
- Retirer le calfeutrage actuel sur les bords de l'enceinte de la baignoire et le remplacer par du nouveau calfeutrage blanc (incluant sur le sol).

Projet IO : 1005247 N° de bâtiment : KBU 216 (847D, ch. Stony Point) Centre de coûts : K4157

Travaux requis :

Intérieur de la résidence

- Fournir une nouvelle unité centrale de climatisation à haute efficacité suffisante pour contrôler la température de l'ensemble de la résidence. L'unité de climatisation doit avoir un taux de rendement énergétique saisonnier (SEER) de 13 ou supérieur, posséder une garantie du fabricant d'au moins 10 ans et répondre aux exigences ENERGY STAR. Un produit acceptable est le climatiseur central Infinity 16 24ANB6 de Carrier, ou un produit équivalent;
- Fournir et installer un nouveau pavé de béton pour supporter la base du groupe compresseur-condenseur à l'extérieur de la résidence. L'emplacement du groupe de compresseur-condenseur doit être convenu entre l'entrepreneur et la Gestion des actifs de la GRC avant l'installation;
- Fournir et installer de nouveaux détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone combinés interconnectés par câbles dans le couloir et dans chaque chambre à coucher (minimum trois au total). Enlever les détecteurs existants et réparer le fini du plafond au besoin.

Travaux requis :

Extérieur de la résidence

- Retirer le panneau « 847D » situé dans l'escalier avant. Remplacer l'escalier en bois avant, le palier et la rampe par un nouvel escalier, un nouveau palier et une nouvelle rampe en bois traité sous pression. Installer un chaperon d'au moins 2 po sur 6 po sur toutes les rampes. Installer une nouvelle jupe décorative traitée sous pression au palier des deux côtés du nouvel escalier. Replacer le panneau « 847D » sur le nouvel escalier;
- Fournir et installer de nouvelles contre-portes blanches afin de remplacer les contre-portes brisées à l'avant et sur le côté de la résidence. Les nouvelles contre-portes doivent inclure un nouveau bourrelet de calfeutrage, une toile moustiquaire et un mécanisme de charnière;
- Réparer le crépi extérieur sur l'entrée latérale de la résidence.

Intérieur de la résidence

- Retirer les couches de revêtement de sol (et tous produits connexes) dans la cuisine et les salles de bains. Nettoyer et préparer le faux-plancher de bois conformément aux spécifications du fabricant;
- Fournir et installer le nouveau revêtement de sol en planches de vinyle pour remplacer le revêtement de sol en planches de vinyle actuel dans la cuisine et les salles de bains. Le nouveau revêtement de sol en planches de vinyle doit comporter une garantie limitée de 25 ans. Les produits acceptables sont les planches de vinyle résidentiel Traffic Master, le modèle « Brushed Limestone Neutral » de 12 pi de largeur sur la longueur de votre choix, de qualité équivalente ou supérieure. L'installation doit être réalisée conformément aux instructions du fabricant, incluant les attaches et l'espacement. Faire approuver la couleur par le gestionnaire des actifs avant de commander;
- Préparer les surfaces à repeindre conformément aux instructions du fabricant de peinture. Cela comprend : nettoyer les surfaces, enlever toute peinture décollée, boucher les rayures, les écornures et les trous de composé à cloison sèche, sabler toutes les surfaces jusqu'à ce qu'elles soient lisses;
- Fournir la peinture et peindre toutes les surfaces intérieures, incluant les murs, les portes, les moulures et les rampes de bois de la cage d'escalier avec deux couches de peinture d'intérieur 100 % acrylique pour cuisine et salle de bains, fini émaillé (coquille d'œuf) peu lustré. La peinture doit avoir une garantie de 10 ans. La peinture doit être appliquée uniformément et doit recouvrir complètement la peinture existante.

L'entrepreneur doit fournir à ses frais les couches supplémentaires nécessaires pour recouvrir la peinture existante.

Cuisine

- Fournir et installer un nouveau revêtement de comptoir de cuisine stratifié haute pression (Arborite ou l'équivalent) dans la cuisine afin de remplacer le revêtement de comptoir de cuisine actuel. Il doit être de qualité égale ou supérieure à celle du revêtement de comptoir actuel;
- Fournir et installer les nouvelles façades de tiroir et les portes d'armoires de remplacement pour remplacer les tiroirs et portes d'armoires de cuisine existants. Les nouveaux tiroirs et les nouvelles portes d'armoires de cuisine doivent être de couleur chêne naturel afin de correspondre visuellement au fini des caissons d'armoires existants;
- Les nouveaux éléments de menuiserie doivent inclure des portes et des tiroirs en bois massif ou en thermoplastique, des moulures couronnées sur les bords supérieurs, des charnières et des poignées de métal et des amortisseurs de fermeture sur tous les tiroirs. Les portes d'armoires doivent être de qualité équivalente ou supérieure au profil de portes en thermoplastique de style Nelson de Thomasville;
- Les nouvelles armoires doivent inclure une nouvelle quincaillerie de portes et tiroirs avec une finition chromée;
- Fournir et installer des capuchons ronds en plastique de couleur chêne naturel pour couvrir les trous d'accès électriques précédemment percés dans la paroi inférieure des armoires de cuisine;
- Réinstaller l'évier et le robinet de cuisine dans le nouveau revêtement de comptoir et calfeutrer de chaque côté afin de prévenir les infiltrations d'eau;
- Installer un dossier de tuile partout dans la cuisine, au même niveau que le bas des armoires et le haut du revêtement de comptoir nouvellement installé. Le dossier de tuile doit continuer derrière le poêle et sous la fenêtre.

Projet IO : 1005248 N° de bâtiment : KBU 217 (847A, ch. Stony Point) Centre de coûts : K4157

Travaux requis :

Extérieur de la résidence

- Retirer le panneau « 847A » situé dans l'escalier avant. Remplacer l'escalier en bois avant, le palier et la rampe en métal par un nouvel escalier, un nouveau palier et une nouvelle rampe en bois traité sous pression. Installer un chaperon d'au moins 2 po sur 6 po sur toutes les rampes. Installer une nouvelle jupe décorative traitée sous pression des deux côtés du nouvel escalier. Replacer le panneau « 847A » sur le nouvel escalier;
- Fournir et installer deux nouvelles contre-portes blanches à l'avant et sur le côté de la résidence. Les nouvelles contre-portes doivent inclure un nouveau bourrelet de calfeutrage, une toile moustiquaire et un mécanisme de charnière;
- Fournir et installer un nouveau bourrelet de calfeutrage autour des portes piétonnes extérieures à l'avant et à l'arrière de la résidence;
- Réparer le crépi extérieur à l'avant, sur les côtés et à l'arrière de la résidence;
- Fournir et installer un nouveau bouchon d'aération à l'avant de la résidence pour remplacer le ruban adhésif temporaire actuellement installé;
- Réparer ou remplacer le revêtement de vinyle (la couleur et le style doivent correspondre au revêtement actuel) sur le côté de la résidence (environ 5 pièces détachées).

Intérieur de la résidence

- Fournir et installer les plinthes manquantes ou très endommagées (environ 4 pieds linéaires) pour correspondre à celles en place;
- Fournir et installer des embouts en bois ou de plastique pour couvrir le trou d'accès électrique précédemment percé dans le plancher de la salle de séjour près des plinthes, la couleur doit correspondre au revêtement de sol actuel;
- Retirer le calfeutrage actuel sur les bords de l'enceinte de la baignoire et le remplacer par du nouveau calfeutrage blanc (incluant le long du sol);
- Refaire la plomberie de la pompe de puisard du sous-sol située dans la buanderie pour lui attribuer sa propre tuyauterie isolée afin qu'elle ne soit plus connectée à l'évier de la buanderie (pour prévenir les refoulements);
- Le plombier doit examiner les conduites d'eau mal fixées qui semblent être redondantes dans la buanderie du sous-sol, les enlever et les boucher si cela est possible. Si les conduites sont jugées nécessaires, les fixer correctement à la structure;
- Fournir et installer un nouveau clapet anti-refoulement à la douche du sous-sol afin de prévenir les refoulements d'eaux usées;

- Remplacer la fournaise à efficacité intermédiaire par une fournaise à efficacité élevée, incluant un nouveau conduit d'échappement et conduit de condensat. La nouvelle fournaise doit être dotée d'un ventilateur à vitesse variable et d'un échangeur de chaleur double, avoir un rendement énergétique annuel de 90 % ou plus, comporter une garantie de 10 ans du fabricant de pièces et elle doit répondre aux exigences ENERGY STAR. Un produit acceptable est la fournaise au gaz Série Performance^{MC} Boost 90 – 59SP5 de Carrier, ou l'équivalent;
- Fournir une nouvelle unité centrale de climatisation à haute efficacité suffisante pour contrôler la température de l'ensemble de la résidence. L'unité de climatisation doit avoir un taux de rendement énergétique saisonnier (SEER) de 13 ou supérieur, posséder une garantie du fabricant d'au moins 10 ans et répondre aux exigences ENERGY STAR. Un produit acceptable est le climatiseur central Infinity 16 24ANB6 de Carrier, ou l'équivalent
- Fournir et installer un nouveau pavé de béton pour supporter la base du groupe compresseur-condenseur à l'extérieur de la résidence. L'emplacement du groupe de compresseur-condenseur doit être convenu entre l'entrepreneur et la Gestion des actifs de la GRC avant l'installation;
- Fournir et installer de nouveaux détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone combinés interconnectés par câbles dans le couloir et dans chaque chambre à coucher (minimum trois au total). Enlever les détecteurs existants et réparer le fini du plafond, au besoin.

Projet IO : 1005249 N° bâtiment : KBU 218 (847B, ch. Stony Point) Centre de coût : K4157

Travaux requis :

Extérieur de la résidence

- Fournir et installer de nouvelles planches de terrasse de 2 po x 4 po pour remplacer les planches de terrasse brisées et endommagées à l'arrière de la résidence (longueur d'environ 10 planches);
- Préparer les surfaces à reteindre, conformément aux instructions du fabricant de teintures. Les surfaces doivent être nettoyées et la teinture/peinture décollée doit être enlevée et sablée;
- Fournir la teinture et teindre la terrasse arrière avec au moins deux couches de teinture pour bois hydrofuge semi-transparente. La teinture doit comporter une garantie de 6 ans. La teinture doit être appliquée uniformément et doit couvrir complètement la terrasse extérieure, les marches et les rampes en bois. L'entrepreneur doit fournir à ses frais les couches supplémentaires nécessaires pour recouvrir la terrasse;
- Allonger le boyau de drainage de la pompe de puisard qui est situé à la base de la terrasse arrière jusqu'à la limite de la propriété près de la clôture, incluant les tranchées souterraines, et la restauration de l'aménagement paysagé pour correspondre à l'aménagement paysager actuel;
- Réparer et faire remonter par un professionnel la conduite de gaz à l'arrière de la résidence afin de prévenir d'autres dommages au revêtement en vinyle. Réparer le revêtement et l'embout endommagés, s'assurer que la couleur correspond;
- Fournir de nouvelles planches de parement afin de remplacer les planches de parement manquantes et endommagées de la remise extérieure, s'assurer que la couleur et la taille correspondent (environ 5 planches);
- Fournir et installer du matériau de toiture métallique ondulée supplémentaire pour remplacer la partie manquante de la toiture de la remise extérieure, s'assurer que la couleur et la taille correspondent (une section d'environ 1 pi x 10 pi est requise);
- Préparer les surfaces à repeindre conformément aux instructions du fabricant de peinture. Cela comprend : nettoyer les surfaces, enlever et sabler toute peinture décollée;
- Fournir la peinture et peindre tous les côtés de la porte piétonne de la remise extérieure avec au moins deux couches de peinture d'extérieur 100 % acrylique fini émaillé semi-lustré. La peinture doit comporter une garantie de 10 ans. La peinture doit être appliquée uniformément et doit recouvrir complètement la finition en bois extérieure. L'entrepreneur doit fournir à ses frais les couches supplémentaires nécessaires pour recouvrir la finition en bois.

Intérieur de la résidence

- Fournir et installer une nouvelle porte principale, incluant un nouveau bourrelet de calfeutrage, de nouvelles charnières, un judas, une serrure et une poignée, pour remplacer les éléments actuels. La nouvelle porte doit être de qualité égale ou supérieure à celle en place. La quincaillerie de la nouvelle porte doit avoir un fini chromé brossé;
- Fournir et installer un nouveau bourrelet de calfeutrage pour remplacer le bourrelet de calfeutrage usé et manquant de la porte piétonne arrière;
- Fournir et installer de nouveaux luminaires modernes afin de remplacer les luminaires de l'entrée principale et de l'entrée arrière;
- Fournir et installer de nouveaux mécanismes de glissement sur les portes de garde-robe à charnières afin de remplacer les mécanismes brisés ou manquants là où c'est nécessaire, partout dans la résidence (un nombre minimum estimatif de cinq ensembles à glissement sera requis);
- Remplacer la fournaise à efficacité intermédiaire par une fournaise à efficacité élevée, incluant un nouveau conduit d'échappement et conduit de condensat. La nouvelle fournaise doit être dotée d'un ventilateur à vitesse variable et d'un échangeur de chaleur double, avoir un rendement énergétique annuel de 90 % ou plus, comporter une garantie du fabricant de pièces de 10 ans et elle doit répondre aux exigences ENERGY STAR. Un produit acceptable est la fournaise au gaz Série Performance^{MC} Boost 90 – 59SP5 de Carrier, ou l'équivalent;
- Remplacer le chauffe-eau à efficacité intermédiaire par un chauffe-eau à efficacité élevée afin de le raccorder au nouveau conduit d'échappement. Le nouveau chauffe-eau doit être un réservoir ayant une capacité minimale de 60 gallons, dont la valeur CÉU est de 0,67 ou plus, il doit comporter une garantie minimale du fabricant de 10 ans et répondre aux exigences ENERGY STAR. Un produit acceptable est la Série Performance Platinum de Rheem, ou un produit équivalent;
- Fournir une nouvelle unité centrale de climatisation à haute efficacité suffisante pour contrôler la température de l'ensemble de la résidence. L'unité de climatisation doit avoir un taux de rendement énergétique saisonnier (SEER) de 13 ou supérieur, posséder une garantie du fabricant d'au moins 10 ans et répondre aux exigences ENERGY STAR. Un produit acceptable est le climatiseur central Infinity 16 24ANB6 de Carrier, ou un produit équivalent;
- Fournir et installer un nouveau pavé de béton pour supporter la base du groupe compresseur-condenseur à l'extérieur de la résidence. L'emplacement du groupe de compresseur-condenseur doit être convenu entre l'entrepreneur et la Gestion des actifs de la GRC avant l'installation;

- Fournir et installer de nouveaux détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone combinés interconnectés par câbles dans le couloir et dans chaque chambre à coucher (minimum trois au total). Enlever les détecteurs existants et réparer le fini du plafond au besoin.

Salle de bains

- Fournir et installer un luminaire moderne fixé au plafond pour remplacer la lampe à rayons infrarouges de la salle de bains de la résidence;
- Fournir et installer une nouvelle barre à rideau de douche courbée en métal pour remplacer la barre de rideau de douche courbée actuelle tachée de rouille de la salle de bains de la résidence;
- Fournir et installer un nouveau ventilateur puissant avec capot (minimum 100 pieds cubes d'air par minute) dont l'air est évacué à l'extérieur de la résidence, afin de remplacer le ventilateur avec capot de la salle de bains de la résidence. S'assurer que le tuyau d'échappement est installé correctement et qu'il n'est pas obstrué ou entortillé de façon à restreindre le passage de l'air.

Sous-sol

- Fournir et installer une nouvelle natte isolante et un nouveau pare-vapeur en polyéthylène ainsi que du calfeutrage pour remplacer la natte isolante et la feuille de poly manquantes ou endommagées sur les murs extérieurs du sous-sol;
- Fournir et installer une nouvelle cloison sèche pour remplacer la cloison sèche manquante sur les murs extérieurs du sous-sol;
- Installer une nouvelle rampe en bois sur l'escalier du sous-sol. La nouvelle rampe doit être montée avec des supports métalliques;
- Préparer les surfaces à peindre conformément aux instructions du fabricant de peinture. Cela comprend : nettoyer les surfaces, enlever toute peinture décollée, boucher les rayures, sabler toutes les surfaces jusqu'à ce qu'elles soient lisses;
- Fournir la peinture et peindre les rampes en bois avec deux couches de peinture d'intérieur 100 % acrylique pour cuisine et salle de bains, fini émaillé (coquille d'œuf) peu lustré. La peinture doit comporter une garantie de 10 ans. La peinture doit être appliquée uniformément et doit recouvrir complètement la peinture existante. L'entrepreneur doit fournir à ses frais les couches supplémentaires nécessaires pour recouvrir la peinture existante.

Projet IO : 1005250 N° de bâtiment : KBU 219 (847C, ch. Stony Point) Centre de coûts : K4157

Travaux requis :

Extérieur de la résidence

- Retirer le crépi de ciment (une largeur d'environ 4 pi) sur l'extérieur de la résidence et le garage adjacent, incluant l'appui de bois de la vieille clôture extérieure sur le côté de la résidence. Fournir et installer un nouveau crépi de ciment autour de la section inférieure de l'extérieur de la résidence et du garage adjacent. Inclure l'installation d'un nouveau recouvrement de canaux en J autour des fenêtres du sous-sol;
- Réparer les coupures verticales dans le revêtement de vinyle où l'ancienne clôture extérieure était installée en fournissant et en installant une nouvelle section de revêtement de vinyle pour correspondre au revêtement actuel;
- Recouvrir le revêtement de vinyle réparé précédemment à l'arrière de la résidence avec un traitement pour les fenêtres à faux-volets pour qu'il soit assorti au traitement actuellement installé à l'arrière du bâtiment KBU 217. Calfeutrer tous les bords avec un produit hydrofuge non jaunissant;
- Fournir et installer un nouveau tuyau d'eaux pluviales (tuyau de descente) sur le côté du garage adjacent, et réparer la gouttière connexe brisée;
- Préparer les surfaces à repeindre conformément aux instructions du fabricant de peinture. Cela comprend : nettoyer les surfaces, et enlever et sabler toute peinture décollée;
- Fournir la peinture et peindre tous les côtés de la porte piétonne du garage adjacent avec minimum deux couches de peinture d'extérieur 100 % acrylique fini émaillé semi-lustré. La peinture doit comporter une garantie de 10 ans. La peinture doit être appliquée uniformément et doit recouvrir complètement la porte. L'entrepreneur doit fournir à ses frais les couches supplémentaires nécessaires pour recouvrir la porte.

Intérieur de la résidence

- Réinstaller la rampe en bois, située actuellement dans le sous-sol de la résidence, sur le mur de la cage d'escalier du sous-sol;
- Fournir et installer la moulure de transition en vinyle ou en caoutchouc sur le plancher du placard de l'entrée arrière où le revêtement de sol en vinyle et le revêtement en bois se rejoignent. La moulure de transition doit recouvrir l'espace au complet;
- Fournir une nouvelle unité centrale de climatisation à haute efficacité suffisante pour contrôler la température de l'ensemble de la résidence. L'unité de climatisation doit avoir un taux de rendement énergétique saisonnier (SEER) de 13 ou supérieur, posséder une garantie du fabricant d'au moins 10 ans et répondre aux exigences ENERGY STAR.

Un produit acceptable est le climatiseur central Infinity 16 24ANB6 de Carrier, ou un produit équivalent;

- Fournir et installer un nouveau pavé de béton pour supporter la base du groupe compresseur-condenseur à l'extérieur de la résidence. L'emplacement du groupe de compresseur-condenseur doit être convenu entre l'entrepreneur et la Gestion des actifs de la GRC avant l'installation;
- Fournir et installer de nouveaux détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone combinés interconnectés par câbles dans le couloir et dans chaque chambre à coucher (minimum trois au total). Enlever les détecteurs existants et réparer le fini du plafond au besoin.